



35th Winter Fancy Food Show San Francisco, CA Du 17 au 19 janvier 2010

Le Groupe Export vous convie à participer au salon Winter Fancy Food show dans le pavillon Canadien. Cette foire est le plus important rassemblement des acteurs de l'industrie alimentaire des produits de spécialité, gourmets, ethniques, naturels et biologiques. Les acheteurs les plus influents de tous les canaux de distribution des produits fins seront au rendez-vous. La foire Winter Fancy Food Show accueille plus de 1 300 exposants du monde entier qui présentent ensemble plus de 250 000 produits de spécialité.

Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un « per diem » de 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 4 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$ des dépenses admissibles par entreprise;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par une représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 novembre 2009

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon :
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

Sujet à l'approbation des fonds du programme Agri-Marketing 2009-2010 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme Exportateurs de Classe Mondiale 2009-2010 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

groupeexport.ca

Formulaire de participation



Groupe Export agroalimentaire
Agri-Food Export Group
QUÉBEC-CANADA

35th Winter Fancy Food Show San Francisco, CA Du 17 au 19 janvier 2010

Tarif membre, participation en formule générique:

- Kiosque format 10 x 10 en coin (1 seul coin disponible) 5 400,00 \$CAD
- Kiosque format 10 x 10 standard..... 4 500,00 \$CAD
- Demi-kiosque format 5 x 10 standard..... 2 250,00 \$CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

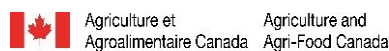
- Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 675.00 \$ CAD (plus taxes)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 10 novembre 2009

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon



Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

groupeexport.ca